

**Compte-rendu de la réunion du 07/11/2019  
Groupe Adresses**

**Participants**

	<b>Présents</b>	<b>Absents</b>
<b>Altitude Infrastructure</b>	Sébastien Vernier	Guillaume Raimond
<b>Axione</b>	Aline Beauflis	Arnaud Veys
<b>Bouygues Telecom</b>	Rémi Keita Marc-Antoine Deprez	
<b>Covage</b>	Saidou Pam Cécile Branchu	Isabelle Gallaga Blettery
<b>Free</b>	François de Nanteuil	
<b>Kosc</b>	Patrick Bousso	
<b>Orange</b>	Olivier Martin Rodrigue Roch	Patrick Delbos
<b>SFR</b>	Sylvie Gros	
<b>TDF</b>	Denis Legoff	
<b>Groupe Interop'fibre</b>	Corinne Gérard	
<b>ARCEP</b>	Bastien Collet	
<b>Mission THD</b>		Ariane Rose

**Rédacteur** : Corinne Gérard

**Prochaines réunions**

- 09/01/2020 de 10h à 17h (Orange)
- 04/02/2020 de 10h à 12h (Espace Hamelin)

**Ordre du jour**

- Retour du Comité d'orientation du 15/10/19
- Feuille de route 2020
- Projet BAN
- Echanges avec les Collectivités
- Eligibilité au ND
- Qualité des données et harmonisation des adresses saisies dans les IPE
- Communication des données IPE
- Demande ENEDIS

**Compte-rendu de la réunion**

**Retour du Comité d'orientation du 15/10/19 et feuille de route 2020**

**Comité d'orientation**

Lors du Comité d'orientation du 15/10/19, SFR a proposé de travailler sur deux axes concernant le sujet de l'adressage :

- Normalisation de la sémantique et du codage des adresses. Il s'agit de normaliser les adresses et aller plus loin que des bonnes pratiques.
- Travailler sur un guichet Adresses multi-opérateurs dans le but d'optimiser les échanges avec les différents interlocuteurs (SNA, collectivités territoriales)

SFR a indiqué lors du Comité d'orientation souhaiter fédérer les efforts de tous afin de monter en qualité sur cette problématique.

## Compte-rendu de la réunion du 07/11/2019 Groupe Adresses

SFR précise en séance qu'il s'agit d'une notion d'intelligence et non d'informatique sur des zones de besoins (ex : zones non définies, ...) pour fédérer les analyses.

SFR propose une définition de ce que pourrait être un guichet Adresses Interop : entité ayant accès à toutes les bases externes et ayant une expertise sur l'adressage.

Questions exprimées en séance :

- le guichet pourrait-il communiquer les codes HEXACLE ?
- Aurait-il vocation à avoir la licence ad-hoc ?

### Feuille de route 2020

Il a été convenu avec l'ensemble des membres du Comité d'orientation d'inscrire les deux points évoqués par SFR sur la feuille de route du GT Adresses pour l'année 2020.

La feuille de route 2020 du GT Adresses est complétée et validée en séance et sera présentée lors du Comité d'Orientation du 19/12/19.

## Projet BAN

Suite à une contrainte d'agenda, le chef de projet BAN n'a pas pu assister à ce GT Adresses. Il informe néanmoins les opérateurs qu'une nouvelle gouvernance de la BAN est en préparation et que la DINUM (ex DINSIC) poursuit la convergence de ses travaux avec ceux des collectivités et avec l'IGN.

Concernant le dispositif technique prévu avec les opérateurs, si la DINUM n'est pas en mesure de le livrer d'ici décembre, il est proposé par le chef de projet BAN de le revoir dans son intégralité.

[Hors séance] Axione souhaite avoir la réponse de la DINUM à une question d'ordre technique : y a-t-il une limitation en nombre de requêtes sur le géocodeur BAN (par unité de temps/par user ou autre) ?

Un point téléphonique ad-hoc sera organisé avec la DINUM courant décembre pour la présentation des outils disponibles et pour échanger sur le dispositif technique proposé.

Les services de l'Arcep indiquent souhaiter que les opérateurs puissent faire le géocodage avec un test du géocodeur publié et indiquer la clé d'interopérabilité dans le champ CodeBAN de l'IPE dès qu'elle est jugée fiable par les OI (coefficient 0.6 à confirmer par les services de l'Arcep). Si c'est possible, les opérateurs pourront faire leurs retours de ces tests lors du prochain GT Arcep données d'éligibilité et de commande du 28/11/19.

Orange demande aux services de l'Arcep d'exprimer par écrit le besoin afin de pouvoir lancer les tests en interne.

[Hors séance]

Orange et Axione précisent souhaiter que l'écrit des services de l'Arcep contienne également les informations suivantes :

- la date butoir de livraison pour permettre l'intégration par l'Arcep
- la date de mise à jour de l'IPE à livrer

Les services de l'Arcep ont transmis le 21/11/19 aux participants du GT Adresses et du GT données de l'éligibilité et de la commande les précisions attendues en matière de renseignement de l'identifiant BAN dans l'IPE.

## Echanges avec les Collectivités

Suite à une contrainte d'agenda, la Mission THD n'a pas pu être présente lors de ce GT Adresses pour faire un retour aux opérateurs suite aux premiers contacts avec les Collectivités.

## Compte-rendu de la réunion du 07/11/2019 Groupe Adresses

Une réunion téléphonique sera organisée avec la Mission THD pour un point de synchronisation avec les opérateurs sur les Collectivités souhaitant participer à ces échanges et sur les sujets à aborder.

### Eligibilité au ND

Orange indique en séance que l'éligibilité au ND proposée sur ses offres FTTE va être étendue au FTTH dans le cadre de sa roadmap interne (rapprochement par adresses cuivre – fibre simple, sans algorithme de traitement des cas complexes).

Il est précisé en séance par Orange et Free que la recherche de l'algorithme dans le cadre des travaux Interop est arrêtée à date, du fait des limites rencontrées sur les cas complexes. Covage indique qu'il reprendra le sujet de l'expérimentation début 2020 sous réserve de validation interne.

### Qualité des données et harmonisation de la saisie des adresses

Il est convenu en séance d'organiser une réunion ad-hoc (1 journée) sur les sujets de la qualité des données et de l'harmonisation de la saisie des adresses avec les experts adresses de chaque opérateur pour harmoniser les bonnes pratiques :

- 1) Cas général de l'inscription d'une adresse dans l'IPE
- 2) Cas des adresses spécifiques (tableau excel à enrichir)

#### Rappel de quelques exemples de points à harmoniser ou de questions à analyser :

- Définition d'une adresse de qualité,
- Règles pour la prise des coordonnées x,y (bâti, BAL,...),
- Données d'entrée (SNA ou autre),
- Définition des indicateurs pour la complétude,
- Problèmes de syntaxe sur les voies et les numéros de voies,
- Règles de publication des adresses,
- Utilisation du code Rivoli (pris comme base par certains opérateurs au lieu de l'adresse littérale), ...
- Règles de remplissage du champ BatimentImmeuble (2 utilisations actuellement : vision terrain ou code interne)
- Intérêt de développer une table de correspondance entre les coordonnées x,y et l'identifiant immeuble
- Recommandations pour l'exhaustivité des IPE (process unitaire et process de masse pour la création/correction d'adresses)
- Utilisation de certaines informations IPE (à définir) par les OC (adresse, code immeuble, ...) : accord OI à recevoir au préalable.
- Harmonisation des règles d'inscription des compléments d'adresses : (ex : 34B ou 34bis)
- Piquetage OI systématique nécessaire ou non pour la qualité des données IPE
- Pertinence de l'ajout de la référence cadastrale dans l'IPE

**Proposition** : 8/01/2020 ou 09/01/2020 chez Orange (à confirmer par Orange)

Axione et Free proposent de faire une réunion préparatoire courant décembre. Axione propose des créneaux.

[Hors séance] Orange et SFR souhaitent également participer à la réunion préparatoire.

### Communication de l'identifiant immeuble à l'abonné

Un tableau est complété en séance par les OC pour lister les champs IPE qui leur seraient utiles de publier éventuellement à l'abonné (ex : site cartographique).

Orange OI confirme en séance son avis favorable (sous réserve d'accord juridique) sauf pour le champ CodeAdressImmeuble.

Question Free : l'OC pourra-t-il publier des données OI retraitées ? Les OI confirment en séance.

Compte-rendu de la réunion du 07/11/2019  
**Groupe Adresses**

**Prochain GT** : les OI confirment ou non l'autorisation de publier les différents champs de l'IPE suite au besoin exprimé par les OC.

**Demande DSI ENEDIS**

Orange a reçu le 21/10/19 une demande de la part de la DSI ENEDIS concernant une proposition d'échanges ENEDIS-FTTH sur la localisation (BAN, bâtiments, lieux de services...). Orange a transféré cette demande vers le GT Adresses pour traitement.

Extrait du mail de la DSI ENEDIS

« Nous avons amorcé des réflexions à ENEDIS concernant l'amélioration possible de notre description de nos lieux de consommation/production associée à nos points de livraison (PDL/PRM).

Autour de la description de ces lieux de « service » (appartements, maison, parking, ...) se greffent des sujets comme :

- la relation avec des référentiels externes (adresses BAN, bâtiments, ...),
- la description des compléments de localisation (étage, appartement) et l'absence de référentiel externes associés.

Convaincus que certaines de ces préoccupations sont communes au monde Telecom / FTTH, nous souhaiterions échanger avec vous pour partage d'expériences (voir piste de collaboration possible). »

**Action** : Orange se rapproche d'ENEDIS pour qualifier le besoin.